

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17932**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence professionnelle Production Animale : Développement et conseil pour les filières ovines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion (CUFR), Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion (CUFR), Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Président de l'université de Paul Sabatier, Directeur du centre universitaire Champollion

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

210n Conseil et développement agricole ; Recherche agronomique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Placé sous l'autorité du responsable de l'organisme pour lequel il travaille, le technicien, interviendra auprès de producteurs pour les aspects techniques, économiques, logistiques et commerciaux. Il assurera l'interface entre les institutions, les partenaires et l'organisme qu'il représente.

Le conseiller ovin est un professionnel aux compétences transversales en matière de conseil mais très spécialisé sur le plan technique.

Compétences en collecte, analyse, traitement et restitution des données .Le titulaire du diplôme est capable de

- effectuer une veille et collecter de l'information,
- Classer et organiser l'information
- Traitement les données et en effectuer une analyse critique
- Synthétiser de l'information et concevoir des outils pour sa restitution

gestion de projets :

- Etablir un diagnostic de départ à partir de l'approche globale du système de production
- Elaborer un projet, planifier et organiser le travail en optimisant les ressources disponibles
- Anticiper les conséquences de la modification du système de production

Compétences techniques :

- Analyser la conduite technique du troupeau et les causes de variations de la production, formaliser un diagnostic et proposer des pistes d'amélioration sur le plan de l'alimentation, de la reproduction, de la sélection, de l'état sanitaire, de l'hygiène et des bâtiments
- Elaborer et analyser des bilans technico-économiques et financiers et anticiper les conséquences des modifications techniques
- Analyser le lien sol-troupeau et proposer des pistes d'amélioration pour une meilleure valorisation des ressources fourragères et céréalières.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Agriculture - agro alimentaire - recherche

Technicien conseil spécialisé ovin, chargé de mission, animateur, responsable de projet, chargé de projet :

- Dans les organisations professionnelles agricoles (Chambres d'Agriculture, syndicats ...)
- Dans des organismes de contrôle de performances ou de contrôle qualité (coopératives, groupements de producteurs..)
- Dans les établissements de formation ou de recherche

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

A1410 : Élevage ovin ou caprin

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Formation initiale :

La licence professionnelle s'adresse aux titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées dans un des domaines de formation suivant :

- B.T.S. Agricole
- L2 Biologie
- L2 Sciences Economiques
- D.U.T. Biologie appliquée (options Agronomie ; Analyses Biologiques et Biochimiques, Industrie Agroalimentaire)

Validité des composants acquis : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		oui
En contrat d'apprentissage	X		non
Après un parcours de formation continue	X		oui
En contrat de professionnalisation	X		oui
Par candidature individuelle	X		non
Par expérience dispositif VAE	X		oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté création du 28 juin 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.univ-jfc.fr

www.ciep.fr/enic-naric.fr

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de certification :

Université Paul Sabatier, Toulouse

CUFR Jean-François Champollion - ALBI - 81

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Lycée la Cazotte - Saint-Affrique - Aveyron (12)

Historique de la certification :